

SNUDI FO 13



Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et Professeurs des Ecoles de l'Enseignement Public FO

L'Ecole Syndicaliste des Bouches du Rhône

Vieille Bourse du Travail, 1 place Léon Jouhaux CS 20540 13232 Marseille cedex 01
Tél : 04 91 00 34 22 07 62 54 13 13 contact@snudifo13.org www.snudifo13.org

Dir. de publication : L. Bernabeu
ISSN 0980 7586 N° CPPAP 1127S 06275
Imprimé au siège

Bulletin n° 206

1 euro

novembre - décembre 2025

Déposé le 07 / 11 / 25

Dispensé de timbrage

Marseille Carré Pro Montgrand

SITE DE DEPOT

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Assemblée Générale du SNUDI FO 13 17 octobre 2025 *Compte-rendu*



Le 41^{ème} congrès du SNUDI-FO 13 s'est tenu le 17 octobre 2025 à l'UD FO à Marseille

Avec près de 130 participants cette année, la forte présence militante confirme le développement constant du syndicat depuis plus de 40 ans !

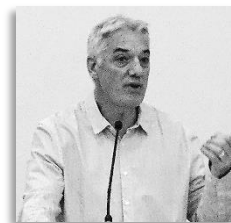
■ Frédéric Volle, secrétaire général du SNUDI FO a présidé notre AG et a répondu aux différentes interventions, lors de la discussion générale.

■ Fabrice RIBEIRO, représentant l'Union Départementale FO en l'absence de Franck Bergamini retenu par une instance confédérale, a salué les travaux du congrès. Il est revenu sur les positions et initiatives récentes de FO, notamment à propos de la réforme des retraites suspendue par le gouvernement Lecornu.



■ **Franck Neff, secrétaire départemental du SNUDI FO 13, a ensuite fait un complément oral au rapport d'activité** reçu par tous les syndiqués.

Il a présenté un bilan d'activité marqué par une mobilisation constante pour la défense des droits et des conditions de travail des personnels de l'Éducation nationale. Il a rappelé l'importance fondamentale de l'indépendance du syndicat à l'égard du patronat, du gouvernement et des partis politiques, conformément à la Charte d'Amiens, afin de porter sans concession les revendications des agents. Face à un contexte national et international dégradé, il a mis en avant l'urgence de défendre les statuts, l'augmentation générale des salaires, des pensions et du pouvoir d'achat, ainsi que l'amélioration des conditions de travail, alors que l'administration se montre de plus en plus distante et exigeante envers ses personnels. Il a appelé à la construction d'un rapport de force à la hauteur des enjeux, en se préparant à la grève jusqu'à satisfaction et en refusant les journées d'action isolées. Il a fixé comme objectif prioritaire le renforcement de l'implantation du syndicat dans le département, en vue des élections professionnelles de 2026.



■ **La discussion a été particulièrement riche, avec 23 interventions, parmi lesquelles celles de nos invités :**

- Fatma Chabouni-Sahli (SNFOLC 13)
- Olivier Gleizes (FGF 13)
- Chantal Ribail (SNUDI FO 04)
- Tarik Semmane (SPASEEN-FO 13)

Les représentants des personnels en CAPD, CSASD et F3SCT ont rendu compte de leur mandat.

Des directeurs et directrices d'école ont fait part de leurs difficultés particulières.

Un collègue titulaire-remplaçant est intervenu sur la réforme engagée par l'Inspection académique concernant la fusion des brigades au niveau départemental.

Un collègue exerçant en RASED a proposé d'organiser une réunion spécifique pour les personnels spécialisés afin de discuter de leurs revendications catégorielles.

D'autres collègues ont témoigné du management mis en œuvre dans le département par l'administration et des pressions qu'ils/elles ont subi. D'autres ont évoqué les bagarres en cours...

Un fait marquant cette année : de nombreuses AESH ont pris la parole pour parler de leurs conditions de travail, notamment sur la question de la pause méridienne. Elles ont ainsi pris leur place dans ce congrès, montrant aussi la progression, cette année, des adhésions pour cette catégorie de syndiqués dans le SNUDI FO 13.

Un point a été fait sur le fonctionnement, la régularité et l'amélioration des instances et de la communication (refonte du site internet, présence renforcée du syndicat sur les réseaux sociaux).

Franck Neff a conclu le congrès en invitant tous les participants à s'investir dans la construction et le fonctionnement du SNUDI FO 13.

➡ **Le rapport d'activité du syndicat a été voté et approuvé à l'unanimité.**

➡ **Jean-Philippe Blondel, trésorier**, a présenté le rapport de trésorerie pour l'exercice 2024 qui a été adopté à l'unanimité moins une abstention.

➡ **Un appel de ce congrès** à tous les personnels a été discuté et voté unanimement (pages 3-4)

➡ **Le congrès a élu son Conseil Syndical et la Commission de contrôle des Comptes, avec de nouveaux membres.** Le Bureau Syndical sera élu, lui, au premier Conseil Syndical du 24 novembre.

Cette 41^{ème} assemblée générale a montré la volonté de se battre face au budget à venir du gouvernement, pour préserver la Sécurité Sociale, nos systèmes de retraite, pour défendre et regagner les droits des enseignants. Le SNUDI FO 13 entend poursuivre son développement de syndicat libre et indépendant sur le département.

Assemblée générale du SNUDI-FO 13 du 17 octobre 2025

Adresse aux enseignants et personnels :

L'heure est à l'organisation de la grève pour gagner !

L'Assemblée générale du SNUDI-FO 13 se tient alors que le budget Lecornu, véritable copié-collé du budget Bayrou, entraînerait 4.600 enseignants en moins devant les élèves, ce qui est totalement inacceptable ! Le SNUDI-FO 13 refuse que l'Ecole publique et ses personnels soient sacrifiés sur l'autel des milliards de coupes budgétaires prévues !

L'AG du SNUDI-FO des Bouches du Rhône exige l'abrogation pure et simple du projet de budget Lecornu et de tout budget d'austérité !

Retraites et protection sociale

Le Premier ministre Lecornu a annoncé la suspension de la réforme des retraites. Suspension n'est pas abrogation, d'autant que la perspective du retour de la retraite par points est annoncée à l'occasion de sa « conférence des partenaires sociaux » sur les retraites. Par ailleurs, le budget 2026 prévoit des économies massives sur la Sécurité sociale, plus de 5 milliards, qui nous impactent tous et visent particulièrement les malades et les retraités.

Le SNUDI-FO 13 réaffirme, avec sa confédération, l'exigence d'abrogation pure et simple de la réforme Macron-Borne sur les retraites et refuse tout projet de réforme par points ou par capitalisation. Il revendique au contraire le maintien de tous les régimes existants, dont le Code des pensions civiles et militaires.

Le SNUDI-FO 13 revendique également la défense de la Sécurité sociale de 1945, basée sur le salaire différé et l'arrêt des exonérations des cotisations sociales patronales (77 milliards en 2025).

Budget et austérité sociale

Face aux mesures d'austérité annoncées dans le projet de budget 2026, le SNUDI-FO 13 dénonce, avec la FGF 13, le gel du point d'indice et le démantèlement des services publics.

Il oppose les 100 milliards d'euros de dividendes versés aux actionnaires du CAC40 et les 500 milliards cumulés de dépenses liées à la loi de programmation militaire. De l'argent, il y en a pour la guerre et les actionnaires !

Le SNUDI-FO 13 revendique :

- l'augmentation immédiate des salaires, par le dégel du point d'indice à hauteur des pertes subies depuis 2000 ;
- l'augmentation des pensions et le maintien de l'abattement fiscal de 10% pour les retraités et le retour à une CSG unique ;
- L'abrogation du jour de carence et du rapt de 10% sur les indemnisations des arrêts maladie ;
- L'abandon de l'adhésion obligatoire au volet santé de la PSC (Protection Sociale Complémentaire), outil de privatisation et de destruction de la Sécurité sociale et de la Fonction publique ;
- L'abrogation de la loi Dussopt dite de « la transformation de la fonction publique »

Revendications catégorielles

Le SNUDI-FO 13 revendique :

- La création de tous les postes nécessaires et l'arrêt des fermetures de classes, pour améliorer concrètement les conditions de travail des enseignants, les conditions d'apprentissage des élèves et assurer systématiquement le remplacement des collègues absents ;
- L'emploi des listes complémentaires sur les postes vacants ;
- L'abandon du projet de fusion des titulaires brigades ;
- L'abandon du Pacte et de toute logique de contractualisation au profit d'une véritable revalorisation salariale ;
- L'abrogation de la loi Rilhac, véritable épée de Damoclès sur les directeurs ;
- La création d'un statut de fonctionnaire d'État catégorie B pour les AESH, avec un salaire à temps complet pour 24 heures d'accompagnement des élèves en situation de handicap et leur recrutement à hauteur des besoins ;
- L'abandon de l'acte de 2 de l'école inclusive, l'abandon des PIAL, de la politique de mutualisation et des PAS ;
- La réouverture de tous les ESMS (Etablissements sociaux et médico-sociaux) et la création massive de postes spécialisés ;
- Le respect strict des ORS et du volontariat pour les dispositifs non statutaires (évaluations nationales, évaluations d'écoles, formations en constellation...) ;
- L'abandon du PPCR ;
- Le droit à la formation continue librement choisie ;
- Le droit à la formation et à l'information syndicales (RIS, stages) ;
- L'arrêt des injonctions et des pressions hiérarchiques sur l'ensemble des personnels.

Face à cette gestion autoritaire qui pousse les collègues à se défendre individuellement, le SNUDI-FO 13 oppose et propose l'action collective, dans l'unité avec les autres organisations syndicales chaque fois que cela est possible.

Construction du rapport de force et organisation de la mobilisation et de la grève

Face à cette offensive contre l'Ecole publique et ses agents, le SNUDI-FO 13 estime que l'heure est à la construction du rapport de force pour faire reculer le gouvernement ; l'heure est à la préparation de la grève, de la vraie grève, dans l'unité, pour obtenir la satisfaction de nos revendications.

Le SNUDI FO 13 invite les collègues à se réunir dans les écoles pour définir leurs revendications et discuter des moyens à mettre en œuvre, y compris par la grève, pour obtenir satisfaction.

Le syndicat et ses délégués de secteurs organiseront des réunions d'information syndicale, des réunions de délégués d'école pour construire la mobilisation dans l'unité à tous les niveaux. L'AG mandate le bureau pour qu'il s'adresse à tous les syndicats du département pour organiser la mobilisation dans ce sens.

Pour mener ce combat, rejoignez le SNUDI FO 13 !

Adopté à l'unanimité

Sommaire : P1 : titre / P 2 : Compte-rendu / P 3-4 : Appel du congrès / P 5 : Adhésion /

L'école Syndicaliste des Bouches du Rhône, Vieille Bourse du Travail, 1 place Léon Jouhaux CS 20540 13232 Marseille cedex 01
Imprimé au siège Organe du SNUDI FO 13 Date dépôt légal : janvier 2025 Dir. de publication : L. Bernabeu. N° CPPAP 1127S 06275



SNUDI-FO 13

TRESOSNUDIFO13@gmail.com

Vieille Bourse du Travail, 1 place Léon Jouhaux
CS 20540 13232 Marseille cedex 01

04 91 00 34 22 / 07 62 54 13 13 www.snudifo13.org

⇒ Je renvoie ce bulletin d'adhésion rempli par voie postale ou par mail

Nom et Prénom : Date naissance :/...../.....

Adresse complète :

..... Tel. personnel, portable :

e - mail :

Fonction, Ecole, Commune :

..... à ☐ T.Déf ☐ T.Pro

Echelon : / Je suis : ☐ .Instit. ☐ .PE stagiaire. ☐ .PE. ☐ .PE H-Cl. ☐ .PE Cl-Ex. ☐ .AESH. ☐ .Contractuel.

Déjà adhérent l'année précédente : ☐ .oui. ☐ .non.

Je déclare adhérer au SNUDI FO (Date et signature) :

⇒ Carte **2026** : calcul du montant de cotisation

66% crédit d'impôt
sous réserve dispositions fiscales
Reçu fiscal début 2027

Cotisation de base : son montant total est **en gras** dans la case correspondant à votre situation.

Pour info : elle comprend la carte annuelle (22 €) + 12 timbres mensuels (montant indiqué sous le total).

Echelons	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Prof. Ecoles	91 € (5,75)	127 € (8,75)	136 € (9,50)	142 € (10,00)	154 € (11)	157 € (11,25)	166 € (12)	178 € (13)	190 € (14)	202 € (15)	214 € (16)
Hors Classe	190 € (14)	199 € (14,75)	214 € (16)	229 € (17,25)	238 € (18)	250 € (19)	253 € (20)				
Classe Except.	214 € (16)	229 € (17,25)	241 € (18,25)	256 € (19,5)	265 € (20,25)	271 € (20,75)	277 € (21,25)				
Instituteurs									145 € (10,25)	160 € (11,5)	172 € (12,5)

Retraités	moins de 1500 €	1500 à 2000 €	plus de 2000 €
	90 €	112 €	133 €

AESH	Dispo, congé parental	Contractuel
48 € (2,17)	50 €	91 € (5,75)

Majoration éventuelle : ASH, PEMF : 4 € CPC : 10 € Dir 2-4 cl : 6 € Dir 5-9 cl : 10 € Dir 10 cl et + : 13 €

Cotisation de base + Majoration = €

Si temps partiel à% => Cotisation au prorata de la quotité = €

⇒ Je règle ma cotisation 2026

☐ **Par chèque(s)** Ordre "SNUDI FO" / Joindre chèque(s) au bulletin / Encaissé(s) en 2026, vers fin de mois Mois 2026 (non encore commencés) et montants :

☐ **Par virement(s)** Programmer le(s) virement(s) en 2026, possible jusqu'au mois d'octobre
[Compte : IBAN FR76 1027 8089 7100 0215 7620 121 [BIC CMCIFR2A] **Echéancier ordonné à votre banque** :
Mois de 2026 et montants :

☐ **Par prélèvement(s) automatique(s)** **Autorisation de prélèvement bancaire**

Je soussigné(e) autorise le SNUDI FO des BdRh à effectuer les prélèvements ci-dessous sur mon compte, à cet effet, je joins un RIB à cette fiche.

- Nombre de prélèvements mensuels souhaités : (maximum = nombre de mois 2026 non commencés)

- Mois choisi pour le premier prélèvement : Date Signature